

TROPHÉE BUZULZO



MAISON DE LA MER
22560 TRÉBEURDEN

DIMANCHE 07 AOÛT 2022

AVIS DE COURSE

(À TITRE INDICATIF)

Yacht-club de Trébeurden - Grade 5 b

ORGANISÉ PAR LE YACHT-CLUB DE TRÉBEURDEN

Maison de la mer 22560 Trébeurden - <http://yachtclub-trebeurden.com> - yctrebeurden@orange.fr

Contact : Michel de Kervasdoué - Tél. : + 33 (6) 33 59 11 43 - michel.dekervas@gmail.com

Président du Comité de Course : Mr Goulven Joubaud - Tél. : + 33 (6) 72 90 09 07



10 MAI 2022

1 – PROGRAMME

Samedi 06 août de 17 h 00 à 20 h 00 au Yacht-club de Trébeurden

- Inscriptions aux régates.
- Vérification des licences et des certificats médicaux.
- Remise des instructions de courses, des cagnards et des parcours.

Dimanche 07 août : parcours en baie de Lannion

- 09 h 30 : Briefing.
- 10 h 30 : Sortie du Port.
- 10 h 50 : 1^{er} Signal d'avertissement pour une ou deux manches en baie de Lannion.
- 13 h 00 (environ) : Débarquement sur une plage suivant la météo pour un pique-nique à prévoir par les Concurrents.
- 14 h. 30 (environ) : Signal d'avertissement de la dernière manche de retour vers Trébeurden.
- 17 h 30 (environ) : Arrivée au port de Trébeurden – fermeture 18 h 56.
- 20 h 00 (environ) : Résultats et Barbecue à La maison de la Mer.

**ATTENTION, EN RAISON DE LA SITUATION SANITAIRE À CETTE ÉPOQUE,
IL PEUT Y AVOIR QUELQUES CHANGEMENTS DE DERNIÈRES MINUTES.
IL POURRA ÊTRE DEMANDÉ UN CERTIFICAT DE VACCINATION OU UN TEST PCR DE MOINS DE 48 H.**

2 - BATEAUX ADMIS

La flotte des Trophées de bassin Habitable est répartie en deux catégories :

- Grande Course-Ailes marines : bateaux dont le groupe OSIRIS net est supérieur ou égal à 18.
- Course-Groupe CCI : bateaux dont le groupe OSIRIS net est inférieur ou égal à 20.

Nombre de courses pour valider l'épreuve : 1.

Règles de course à la voile 2021 - 2024 (RCV) et prescriptions de la F.F.V.

Licence F.F.V. 2022 avec visa médical obligatoire.

- A défaut, licence temporaire et certificat médical pour chaque membre d'équipage.
- Autorisation parentale pour les mineurs.
- V.H.F. fortement recommandée - Canal 72.

Sécurité :

- Les concurrents participent à la régata entièrement à leurs propres risques (voir la règle 4, décision de courir).
- Le Yacht-Club de Trébeurden n'acceptera aucune responsabilité, en cas de dommage matériel, de blessure ou de décès, dans le cadre de la régata, aussi bien avant, pendant, qu'après la régata.

Assurance :

- Chaque bateau participant doit détenir une assurance valide en responsabilité civile avec une couverture minimale d'un montant de 1,5 millions d'Euros, pour l'épreuve.

Navigation à moins de 6 miles d'un abri :

- Armement correspondant obligatoire.

3- INSCRIPTION

Les frais d'inscription à la régata sont de 40 € par bateau Comprenant 2 nuits consécutives au port de Trébeurden.

**Pour bénéficier de ces avantages l'inscription doit se faire au plus tard
le samedi 06 août 2022 à 20 h. - Inscription par mail : michel.dekervas@gmail.com**